

e-geo.ch

Geoinformation

Le plan d'action e-geo.ch 2010 présente 4 axes stratégiques :

- *Le géoportail national*
- *L'harmonisation des géodonnées*
- *L'organisation d'e-geo.ch*
- *Le suivi de l'INDG*

Les actions encore en cours des plans d'action e-geo.ch 2006 à 2009 sont maintenues et seront menées à terme selon le programme accepté.

Approuvé le 30 novembre 2009.

Les membres du comité de pilotage:

Jean-Philippe Amstein, Robert Baumann, Alain Buogo, Christian Gees, Francis Grin, Erich Gubler, Othmar Hiestand, Thomas Hösl, Peter Jordan, Jürg Kaufmann, Tom Klingl, Bernhard Künzler, Rainer Oggier, Wolfgang Tietz.

N°	Action	Participants	Responsable
10-01	Lancer une première version du géoportail national	e-geo.ch	Comité de pilotage

Suite au concept approuvé par le comité de pilotage le 28 janvier 2009 et aux réponses données par le groupe d'appui au questionnaire complémentaire, il convient maintenant de passer à l'étape suivante, soit la mise en ligne, en accès limité dans une première étape, d'une première version du géoportail.

N°	Action	Participants	Responsable
10-02	Support à l'harmonisation des données	e-geo.ch	swisstopo

Le 26 août 2009, le GCS a définitivement adopté l'échéancier pour l'introduction des « modèles de géodonnées minimaux » comme directive au sens prévu par l'art. 48 OGéo (RS 520.620). Cette directive présente un caractère contraignant pour l'administration fédérale et son personnel. e-geo.ch soutient ces travaux et s'assure que les cantons dispose, dans le cadre de leur participation aux communautés d'information et lors de la préparation de leurs propres modèles de géodonnées minimaux, des informations et prescriptions nécessaires. Pour ce faire e-geo.ch soutient le projet visant à définir et à fixer les conditions techniques, organisationnelles et juridiques à l'attention des communautés d'informations spécialisées.

N°	Action	Participants	Responsable
10-03	Adaptation de la structure e-geo.ch en y intégrant l'organisation intercantonale nouvellement créée IKGEO.	e-geo.ch	Comité de pilotage

À l'occasion de son assemblée d'automne la conférence des directeurs des travaux publics, de l'environnement et de l'aménagement du territoire (DTAP) a approuvé le concept de coordination intercantonale en matière de géoinformation ainsi que la participation des cantons à l'infrastructure nationale de données géographiques (INDG), ces derniers ayant mandat de participer à l'organisation e-geo.ch. L'organisation e-geo.ch sera adaptée dans ce sens et définitivement ancrée à l'eGovernment par une convention spéciale.

N°	Action	Participants	Responsable
10-04	Concept pour un suivi de l'infrastructure nationale des géodonnées	e-geo.ch	SOGI FG3

La mise en œuvre d'une infrastructure nationale des géodonnées est la principale tâche d'e-geo.ch. À ce jour, des tâches partielles ont été exécutées et en partie résolues. Parallèlement aux développements en Suisse, l'UE a initié par son programme INSPIRE de nombreux efforts dans la même direction. e-geo.ch analysera et documentera les travaux entrepris pour l'INDG (également en relation avec INSPIRE) afin de proposer les mesures à prendre par le secteur public et le secteur privé en vue de la mise en place de l'INDG et de son développement. Les bénéficiaires, que ce soit pour le secteur privé ou pour le secteur public doivent être clairement identifiés